

Parrain et marraine

Vous choisissez un **parrain** et une **marraine** pour votre enfant, ou seulement l'un des deux. Ils seront proches de leur filleul(e), et ils s'engagent à aider les parents dans son éducation chrétienne.

Il est donc indispensable qu'ils soient **baptisés** et **croya**nts, et important qu'ils aient suivi le catéchisme, normalement jusqu'au sacrement de la Confirmation.

Il est essentiel qu'ils puissent apporter, aujourd'hui, un témoignage de **vie chrétienne** à votre enfant.

Il vous est demandé la date et le lieu de leur baptême. Ils doivent être âgés de 16 ans révolus.

Le baptême de votre enfant est l'occasion pour vous de nouveaux questionnements, d'un souhait de cheminer dans la foi ?

Parlez-en lors de l'inscription, il existe des propositions adaptées pour les adultes : découverte et approfondissement de la Foi (Parcours Alpha), préparation aux sacrements de Baptême, de Confirmation ou de l'Eucharistie (Première Communion). Ces démarches peuvent être faites seul(e) ou en couple...

au moment de l'inscription, on vous a remis un **livret** : prenez-le pour les rencontres de préparation



Au moment de l'inscription, donnez les **dates** et **lieux de baptême** du **parrain** et de la **marraine**, ainsi que votre **livret de famille chrétienne** si vous en avez un.

Les informations pratiques

La participation financière

L'Église ne vit que des dons des fidèles.

La préparation et la célébration du baptême de votre enfant sont donc l'occasion d'une offrande. Bien sûr, on ne paie pas l'acte : le don de Dieu et la prière de l'Église n'ont pas de prix. Ce n'est pas non plus pour le prêtre, mais pour la vie de la paroisse.

Le montant de l'offrande demandée est à fixer par vous: entre **50€** et **150€**, selon vos possibilités. Versement en espèces, par chèque (à l'ordre de: Paroisse du Pays de Thelle) ou paiement en ligne (carte bancaire).

Accueil paroissial :

→ Chambly

Maison paroissiale de Chambly
87 Avenue de Verdun
60230 Chambly

Tél. 09 54 98 31 60

paroisse.saint.louis.thelle@gmail.com

- mercredi : 18h - 19h30

- samedi : 10h - 12h

→ Neuilly-en-Thelle

Maison paroissiale de Neuilly en Thelle
1 chemin Jeanne d'Arc
60530 Neuilly-en-Thelle

Tél. 07 82 03 47 29

- samedi : 10h - 11h30



2023-2024

Demander le Baptême pour votre enfant



www.saintlouisenhelle.org

qu'est-ce que le baptême ?

Avec joie, nous accueillons la demande du baptême pour votre enfant !

Demander le baptême pour un enfant, c'est...

- croire que Dieu **l'aime**, et vouloir qu'Il soit **son Père**.
- faire entrer l'enfant dans **l'Église catholique**, la famille des **chrétiens**.
- s'engager à lui faire **découvrir** l'amour que Jésus-Christ est venu nous donner, par **l'éveil à la foi** et le **catéchisme**, pour lui permettre de faire un choix libre dans le futur.

Jésus dit à ses disciples:

“Allez donc!
De toutes les nations faites des disciples,
baptisez-les
au nom du Père,
et du Fils,
et du Saint-Esprit
et apprenez-leur à **garder**
tous les commandements
que je vous ai donnés.”

évangile de St Matthieu (ch. 28, v. 19)

étapes de la préparation

- **Pré-inscription** en ligne possible sur www.saintlouisenhelle.org, puis **Inscription** à l'Accueil paroissial, en remplissant la « **Demande de Baptême**»
- **Inscription et participation** à une session de préparation:

R1: Première rencontre

Réunion de réflexion et de formation.

La participation des **deux parents** est nécessaire. Le **parrain** et la **marraine** sont également les bienvenus.
En visio de 20h30 à 22h00

Date :

C: La remise du cierge de baptême

Pendant une messe du dimanche, toute la communauté chrétienne priera pour votre enfant. Le prêtre bénira le cierge du baptême et vous le remettra.
De 10h15 à 11h45 à l'église Notre-Dame de Chambly

Date :

R2: Deuxième rencontre

Réunion avec un prêtre de la paroisse, pour poursuivre la réflexion et finaliser la préparation de la célébration.
De 20h30 à 22h00 à la maison paroissiale de Chambly

Date :

- Il est obligatoire de participer à une **session** comportant les **2 rencontres** et la **remise de cierge**.

dates et horaires

Quand célébrer le baptême ?

samedi à 17h30

... dans l'église d'un des villages de la paroisse, avant la messe du samedi soir (consulter le calendrier)

dimanche à 11h45

.... en l'église Notre-Dame de Chambly

Dates des sessions (en 2023-2024) :

R1 vendredi 1er décembre 2023
C dimanche 3 décembre 2023
R2 **jeudi** 7 décembre 2023

R1 vendredi 19 janvier 2024
C dimanche 21 janvier 2024
R2 vendredi 26 janvier 2024

R1 vendredi 2 février 2024
C dimanche 4 février 2024
R2 vendredi 9 février 2024

R1 vendredi 15 mars 2024
C dimanche 17 mars 2024
R2 vendredi 22 mars 2024

R1 vendredi 12 avril 2024
C dimanche 14 avril 2024
R2 vendredi 19 avril 2024

R1 vendredi 31 mai 2024
C dimanche 2 juin 2024
R2 vendredi 7 juin 2024

R1 vendredi 21 juin 2024
C dimanche 23 juin 2024
R2 vendredi 28 juin 2024

R1 vendredi 6 septembre 2024
C dimanche 8 septembre 2024
R2 vendredi 13 septembre 2024